

Séance du conseil municipal du 09 février 2016

Le conseil municipal, convoqué le 04 février 2016, s'est réuni en séance ordinaire en date du **09 février 2016 à 20h00** dans la salle de séance de la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, *Maire*, Dominique STOESSEL et Françoise MAY, *adjoints*, Joël KLEIBER, Serge STIMPFLING, Florence LAVAUT, Arnaud STOESSEL, Céline STEVANOVIC, Régine BADELET, Juan Carlos RODRIGUEZ, Roland RICH et Isabelle REICHLIN, *conseillers municipaux*.

Absents excusés : Angélique LIDY qui donne procuration à Serge STIMPFLING, Frédérique EBY qui donne procuration à Céline STEVANOVIC, Régis BRAND.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers et donne lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Election d'un adjoint
4. Projet du sentier des planètes
5. Divers

1) Désignation du secrétaire de séance

Florence LAVAUT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée par Karen LAMBOLEZ.

2) Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2015 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Des explications supplémentaires sont demandées par rapport au point 4, relatif à la modification des statuts de la Communauté de communes d'ALTKIRCH.

3) Election d'un adjoint

Le Maire informe les conseillers que Monsieur le Préfet a accepté la démission de Madame Frédérique EBY à compter du 27 janvier 2016. Il rappelle qu'en date du 28 mars 2014, le nombre d'adjoints avait été fixé à 3. Il propose de procéder ainsi à l'élection d'un nouvel adjoint.

Après délibération, les conseillers avec 11 voix pour (dont 2 procurations), 2 voix contre et 1 abstention, décident de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Madame Céline STEVANOVIC est seule candidate.

PV de l'élection joint au présent compte-rendu.

Conformément au Code Général des Collectivités, « chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions est donc promu d'un rang au tableau des adjoints » ; le nouveau tableau des adjoints est donc le suivant :

- Monsieur Dominique STOESEL, 1^{er} adjoint,
- Madame Françoise MAY, 2^e adjointe,
- Madame Céline STEVANOVIC, 3^e adjointe.

4) Projet du sentier des planètes

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à une réunion avec le Club Astro-Aspach, il propose de réaliser un tracé de sentier pédestre jalonné de panneaux informatifs sur le thème des planètes du Système Solaire.

Le principe est de représenter à l'échelle la distance entre chaque planète. Chaque mètre parcouru par le promeneur représente une distance de plus de 2 millions de km dans l'espace.

Les objectifs sont les suivants :

- Créer un circuit de promenade sur le ban d'Aspach ; difficulté : très facile. Temps : 1h00
- Outil pédagogique
- Nouveau point d'intérêt pour les villageois et les visiteurs. Point de départ à la Mairie, très visible pour les personnes « extérieures ».

L'investissement proposé est le suivant :

- Bancs
- Panneaux + poteaux
- Fléchage
- Plan modèle Kepler

Après délibération, avec 13 voix pour (dont 2 procurations) et 1 abstention, les conseillers décident d'acheter les panneaux, le fléchage et les poteaux pour la somme de 820.-€

Il est demandé à ce que les membres de l'association participent aux travaux, ce qui est prévu.

Le Maire propose de les soutenir car ils interviennent régulièrement dans les écoles, organisent des rencontres lors de temps forts (éclipses, etc...) et font une journée portes ouvertes.

Madame Isabelle REICHLIN émet l'idée d'embellir le passage du Théâtre.

5) Divers

a) liste des autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire présente aux conseillers la liste des permis de construire et des déclarations préalables en cours et accordés depuis le 15 décembre dernier.

b) Liste des DIA

Le Maire présente les DIA arrivées en mairie depuis la dernière réunion du conseil municipal.

c) Club vosgien

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a rencontré Monsieur Richard WALTZER d'ASPACH ainsi que le président du Club Vosgien. Ce dernier propose de baliser certains chemins d'ASPACH et de les intégrer à leurs circuits. Ils s'occuperont aussi de la mise à jour des cartes IGN. Le coût pour la commune se monte à 65.-€ du kilomètre (environ 10 kilomètres sont concernés).

Ces chemins seront alors fréquentés de manière régulière, ce qui participera à leur entretien naturel.

d) Terrain de foot

Le Maire fait savoir aux conseillers qu'il a été contacté par le Président du Club de Foot de Tagolsheim, car leurs membres doivent quitter le local qu'ils occupent actuellement : la mairie doit y réaliser des travaux de mise aux normes accessibilité.

Le Président propose de créer une entente ASPACH-TAGOLSHEIM en recrutant dans notre village aussi.

La commission technique s'est réunie afin de définir les travaux à entreprendre au Club House, car il n'est plus aux normes pour recevoir du public. L'éclairage du terrain est aussi à revoir.

L'idée est de le proposer en tant que Club House et de maison des associations.

Les membres du FC Tagolsheim sont prêts à aider à la réalisation des travaux de rénovation.

Des devis seront établis.

e) Réserve communale

Monsieur le Maire, qui travaille actuellement sur le cahier des charges de la réserve communale, informe les conseillers qu'une réunion aura lieu le 8 mars prochain à 20h00.

f) Dates à retenir

Le Maire donne les informations suivantes :

- Le 11 mars 2016, à 19h00, se tiendra une réunion interne à laquelle tous les conseillers des communes membres de la Communauté de Communes d'ALTKIRCH seront conviés, afin de discuter des transferts de compétence au sein de notre comcom avant même la grande fusion de la Communauté de Communes du Sundgau. Cette réunion a lieu pour faire face à la FPU votée par la Vallée de Hundsbach et de ses conséquences financières.
- Le 19 mars 2016, une heure de formation gratuite aux 3 gestes qui sauvent sera dispensée au gymnase du Quartier Plessier (inscription obligatoire, 3 sessions)
- le 27 février Altkirch propose une réunion sur les Communes nouvelles, notamment sur les répercussions financières.

g) Rue de Walheim

Suite à un accord entre M. DANESI, représentant le Syndicat de l'Electricité, et ErdF, les travaux pourront redémarrer début mars. En attendant il faut que les employés communaux referment plus souvent les trous qui se reforment au passage des véhicules. Il est signalé que des lampadaires ne fonctionnent pas dans cette rue : il faut alors informer la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 53.